

Il fut un temps où les Franco-ontariens naissaient à la maison, avec ou sans la présence d'un médecin et terminaient leurs jours dans leur foyer entourés du curé, du médecin, de leurs enfants et leurs petits-enfants.

Il fut un temps où les Franco-ontariens naissaient à la maison, avec ou sans la présence d'un médecin et terminaient leurs jours dans leur foyer entourés du curé, du médecin, de leurs enfants et leurs petits-enfants.

Avec le temps, le milieu hospitalier est devenu l'endroit de prédilection pour encadrer les personnes âgées ou handicapées en phase terminale ou en perte d'autonomie, que ce soit au terme de leur vie ou en préparation à un séjour dans un milieu offrant des soins prolongés. A l'aube de ce tournant du siècle, la double problématique du vieillissement de la population et des compressions financières a fait en sorte qu'il a fallu trouver une nouvelle façon de dispenser les soins afin de fournir à la fois une qualité de vie agréable aux clients, tout en s'assurant que les ressources décroissantes permettent de dispenser les services à toutes les personnes qui en ont besoin actuellement ainsi qu'à toutes celles qui y feront appel dans l'avenir.

Les Centres de santé communautaire francophones comme celui de Cornwall ont développé, au fil des ans, une formule multidisciplinaire répondant à ces deux objectifs. Des expériences vécues par des clients et leur famille démontrent clairement que les approches élaborées et mises en oeuvre sont bénéfiques à la clientèle tout en économisant les ressources humaines et financières de la communauté ainsi desservie.

*"Nous nous sentons vraiment sécurisés car nous pouvons téléphoner au Centre dès que nous avons besoin d'un renseignement ou d'un service."*

Bénéficiaire du Centre depuis 1992, le cas de M. Philippe Derouin, 77 ans démontre clairement le caractère pertinent de l'approche multidisciplinaire des Centres de santé communautaire francophones auprès de leurs clients, de leur famille et de leur communauté. En proie à une insuffisance artérielle au niveau des membres inférieurs, M. Derouin avait été référé en chirurgie vasculaire ainsi que pour des soins de pieds à l'hôpital Hôtel-Dieu de Cornwall. Le patient avait également été référé au docteur Benoit Guindon, ophtalmologiste local pour des problèmes visuels.

Suite à une prise en charge en chirurgie vasculaire par l'hôpital Général d'Ottawa, M. Derouin subit l'amputation de la jambe droite sous le genou en août 1994. Par la suite, il revint à Cornwall pour recevoir des services de réadaptation à l'hôpital Général sous les soins de docteur Reen et en collaboration avec le docteur Tittley du Centre de santé communautaire de l'Estrie. En juin 1995, le cas se compliqua suite à la découverte d'une condition diabétique et l'équipe formée d'un médecin, d'une infirmière et d'une diététiste intervint immédiatement afin d'aider le patient à contrôler la situation et pour prévenir les complications du diabète.

En janvier 1996, lorsque se manifestèrent des problèmes vasculaire à son pied gauche, le patient fut à nouveau pris en charge par l'hôpital Général d'Ottawa et ont dut lui amputer

Guerir à la maison

d'abord le premier orteil, puis la jambe jusqu'au bas du genou. Après une très courte période de réadaptation à l'hôpital de Cornwall, M. Derouin, grâce à l'effort concerté des docteurs Primeau et Bonnet du Centre retourna à la maison pour poursuivre sa réadaptation auprès de son épouse Lucille, moyennant des soins à domicile, de la part de l'équipe et un nouvel aménagement de son espace résidentiel rendu possible avec l'aide du Ministère des Anciens combattants.

Il apprit également à composer avec des problèmes visuels en découvrant divers appareils d'usage courant lui permettant de se déplacer et de fonctionner dans le quotidien avec une cécité incontournable. Depuis 1996, grâce à cet appui médical, technique, social et psychologique par des visites et un service de soutien téléphonique, le client continue sa récupération à domicile avec son épouse et tout un réseau de personnes aidantes, ce qui fait une vraie différence dans sa vie et celle de sa famille.

Les Derouin sont devenus bénéficiaires du Centre lorsque leur médecin de famille prit sa retraite en 1992. Madame Derouin se dit très rassurée que, malgré tout ce qui se dit sur la pénurie de médecins, son mari et elle-même soient tombés entre de si bonnes mains.

*"Il est donc facile de constater l'économie réalisée par le système de santé: un coût hebdomadaire de 400\$ à domicile comparativement à 4,900\$ pour des soins en milieu hospitalier."*

"Nous nous sentons vraiment sécurisés, affirme madame Derouin, car nous pouvons téléphoner au Centre dès que nous avons besoin d'un renseignement ou d'un service. C'est le Centre qui a fait tous les contacts à Cornwall et Ottawa afin de nous procurer tous les services dont Philippe a besoin depuis cinq ans et j'en suis très reconnaissante", a-t-elle conclu.

Selon le directeur-général du Centre, M. Roland Beaulieu, les professionnels [les] des Centres de santé communautaire francophones comme celui de Cornwall se déplacent au domicile des clients. Les besoins de services de la clientèle, qu'il s'agisse de personnes âgées ou handicapées, sont souvent dictés par le manque de services en français dans les hôpitaux ou dans les centres pour personnes âgées.

De plus, les personnes souffrantes préfèrent souvent demeurer au foyer entourés de leurs proches pour vivre leurs derniers moments, particulièrement lorsqu'ils sont en phase terminale de cancer. C'est avec leurs proches qu'elles se sentent le plus à l'aise et le mieux comprises.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette formule est, de loin, moins coûteuse que l'hospitalisation, comme l'a illustré M. Beaulieu. Chaque visite du médecin accompagné d'une infirmière coûte environ 200\$. Si le même client était hospitalisé, il en coûterait entre 700\$ et 800\$ par jour.

On estime que le client qui demeure à domicile reçoit entre une et deux visites du médecin par semaine. Il est donc facile de constater l'économie réalisée par le système de santé: un coût hebdomadaire de 400\$ à domicile comparativement à 4,900\$ pour des soins en milieu hospitalier. De plus, cette façon de faire responsabilise les membres de la communauté tout en leur apportant les ressources et les moyens nécessaires pour prendre en main leur santé et celle de leurs proches.